



Scolia
Revue de linguistique

35 | 2021
Superlatifs et définitude

Présentation

Marleen Van Peteghem et Véronique Lagae



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/scolia/1575>

DOI : [10.4000/scolia.1575](https://doi.org/10.4000/scolia.1575)

ISSN : 2677-4224

Éditeur

Presses universitaires de Strasbourg

Édition imprimée

Date de publication : 9 juillet 2021

Pagination : 7-14

ISBN : 979-10-344-0091-1

ISSN : 1253-9708

Référence électronique

Marleen Van Peteghem et Véronique Lagae, « Présentation », *Scolia* [En ligne], 35 | 2021, mis en ligne le 09 juillet 2021, consulté le 13 juillet 2021. URL : <http://journals.openedition.org/scolia/1575> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/scolia.1575>



Les contenus de la revue *Scolia* sont mis à disposition selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Partage dans les Mêmes Conditions 4.0 International.

Présentation

Marleen VAN PETEGHEM

Universiteit Gent,

GLIMS

Marleen.VanPeteghem@UGent.be

Véronique LAGAE

Université Polytechnique Hauts de France,

UR DeScripto

veronique.lagae@uphf.fr

En français et dans les autres langues romanes, le superlatif partage sa marque avec le comparatif, ne se différenciant du comparatif que par la présence de l'article défini. Du point de vue morphosyntaxique, le superlatif se présente donc dans ces langues comme une structure à la fois comparative et définie (cf. Van Peteghem, 2021).

Ce marquage du superlatif est très différent de celui du latin, la langue mère des langues romanes, où le suffixe superlatif -ISSIMUS s'oppose au comparatif marqué par -IOR. Le suffixe -ISSIMUS a deux valeurs sémantiques différentes : une valeur élativ, exprimant un très haut degré, appelée « absolue » dans les grammaires traditionnelles, ou une valeur dite « relative », qui indique que le référent du SN contenant le superlatif fait partie d'un ensemble de comparaison et qu'il présente le plus haut degré d'une qualité donnée par rapport aux autres membres de cet ensemble de comparaison. *Mons altissimus* peut donc signifier soit « une très haute montagne », soit « la plus haute montagne ».

Dans les langues romanes ces deux valeurs ont toutefois été encodées de façon différente. Le suffixe issu de -ISSIMUS est encore productif en espagnol et en italien, et nettement moins en français, mais ne garde plus que sa valeur élativ, qui est exprimée le plus souvent à

l'aide d'adverbes d'intensité tels que *très*, *fort*. La valeur «relative», quant à elle, a adopté les marques analytiques de la comparaison (*plus*, *moins*), si bien que le superlatif se distingue du comparatif uniquement par la présence de l'article défini. Par ailleurs, dans les langues qui ont des marques différentes pour le comparatif et le superlatif, le superlatif est également souvent accompagné de l'article défini alors qu'il se distingue pourtant clairement du comparatif (cf. anglais *big – bigger – the biggest* «grand – plus grand – le plus grand»). Ceci nous amène à la question de savoir quel est le lien entre superlatif et définitude.

Le but du présent volume est d'examiner dans plusieurs langues si le superlatif est en effet toujours défini et en quoi consiste cette définitude. La réponse qui a généralement été donnée à cette question est que l'article défini est requis à cause de la valeur d'unicité du superlatif. Contrairement au comparatif, qui établit une comparaison entre deux ou plusieurs entités et indique qu'un élément présente un degré plus (ou moins) élevé de la propriété pertinente que le standard de comparaison, le superlatif oppose un élément (ou, au pluriel, un ensemble d'éléments) aux autres membres d'un ensemble de comparaison dans lequel il est inclus et indique que cet élément présente le degré le plus élevé ou le plus bas de la propriété en question. Il s'ensuit qu'un SN contenant un superlatif peut indiquer un référent unique dans le monde. Ainsi, dans *Jean a escaladé la montagne la plus haute du monde*, le SN *la montagne la plus haute du monde* ne peut renvoyer qu'à un seul référent, c'est-à-dire le Mont Everest.

Cependant, comme l'ont montré Szabolcsi (1986) et Heim (1999), l'unicité associée au superlatif n'est pas toujours aussi absolue. Ainsi, une phrase telle que *Jean a escaladé la montagne la plus haute*, où l'ensemble de comparaison n'est pas explicité, donne lieu à une ambiguïté. Il peut s'agir du Mont Everest, mais il est plus probable qu'il s'agisse d'une montagne plus haute que toutes celles escaladées par d'autres personnes. Ce type de superlatif est appelé superlatif «comparatif» (cf. Krasikova, 2012) ou «relatif» (cf. Matushansky, 2008; Loccioni, 2018), par opposition au superlatif «absolu», renvoyant à un référent unique dans le monde. Or, selon Szabolcsi (1986) et Heim (1999), les deux types de superlatifs ne se comportent pas de la même façon par rapport à la définitude. Selon ces auteurs, le superlatif absolu présente toutes les caractéristiques d'un SN défini clos. Le morphème superlatif (en anglais *the – est*) prend ici dans sa portée le

contenu descriptif figurant à l'intérieur du SN. Par contre, le superlatif comparatif ou relatif prend dans sa portée une proposition ouverte et va de pair avec la focalisation d'un élément extérieur à cette portée. Il se comporte comme un indéfini dans la mesure où il peut apparaître dans des contextes existentiels requérant un SN indéfini et excluant un SN défini (cf. Szabolcsi, 1986: 11). Les deux lectures – absolue et relative – ne sont toutefois disponibles qu'avec les superlatifs qualitatifs, et non avec les superlatifs quantitatifs, qui ne peuvent s'interpréter que comme des superlatifs relatifs (cf. *Jean a lu le plus de livres*, nécessairement en comparaison avec une ou plusieurs autres personnes).

Si les superlatifs relatifs sont sémantiquement indéfinis, comment expliquer leur co-occurrence systématique avec l'article défini dans beaucoup de langues? Selon Matushansky (2008), l'explication est d'ordre morphosyntaxique dans la mesure où l'article signale toujours la présence d'une tête nominale, qui peut toutefois rester non réalisée. Cependant, comme le montre Matushansky elle-même, beaucoup de langues présentent des emplois du superlatif qui vont à l'encontre de cette hypothèse, comme par exemple l'emploi de l'article avec des superlatifs adverbiaux, où il est difficile de postuler une tête nominale (cf. *il habite le plus loin*). Une autre solution est proposée par Krasikova (2012), qui soutient que l'article défini accompagnant le superlatif peut être de deux types différents: il peut indiquer l'unicité du référent et fonctionne alors comme déterminant du SN entier, ou il peut exprimer l'unicité du degré, et il fonctionne alors comme marque du superlatif et non comme déterminant.

Les études réunies dans ce volume visent toutes à fournir des éléments de réponse aux questions évoquées ci-dessus. Elles présentent des études sur la définitude du superlatif dans sept langues différentes: le français, le roumain, le néerlandais, le bulgare, le tchèque, l'albanais et l'arabe syrien, avec des références, le cas échéant, à d'autres langues romanes (italien) et germaniques (anglais, allemand, suédois). Ces langues diffèrent entre elles quant au marquage du superlatif. En français, en roumain et en albanais, le superlatif partage ses marques – analytiques et adverbiales – avec le comparatif (fr. *plus*, roum. *mai*, alb. *më*), alors que le néerlandais exprime le superlatif à l'aide du suffixe *-st-* (vs le suffixe comparatif *-er*). En bulgare et en tchèque le superlatif est marqué respectivement par les préfixes *naj-* et *nej-*, qui s'ajoutent en bulgare à la forme non comparative de l'adjectif, et en tchèque à la

forme comparative de l'adjectif (marquée par un suffixe). En arabe le superlatif est formé par l'insertion de la racine consonantique de la base adjectivale dans le patron prosodique aC1C2aC3, qui est un patron élatif, servant aussi de comparatif.

Exception faite du tchèque, ces langues possèdent toutes un article défini. Celui-ci figure en tête du SN en français et en néerlandais, est enclitique en roumain, en bulgare et en albanais, alors qu'en arabe, il est préfixé au nom et copié sur les adjectifs adnominaux, y compris les adjectifs superlatifs. Avec le superlatif, le roumain a toutefois recours, non pas à l'article enclitique, incompatible avec l'adverbe comparatif *mai*, mais à l'article *cel*, qui apparaît lorsque l'article enclitique ne peut pas s'utiliser pour des raisons morpho-phonologiques. Le tchèque, quant à lui, fait couramment précéder le superlatif par le démonstratif *ten*, qui tend à se grammaticaliser en article défini également dans d'autres contextes.

La co-occurrence de l'article défini (ou, en tchèque, du démonstratif) avec le superlatif est toutefois plus systématique dans certaines langues que dans d'autres. Ainsi, l'article est le plus indispensable dans des langues comme le français, le néerlandais, le roumain et l'albanais, où il apparaît même lorsque le superlatif modifie un adverbe (*le plus loin*) ou un verbe (*travailler le plus*), des catégories qui sont incompatibles avec des déterminants. Par contre, en bulgare, en tchèque et en arabe syrien l'article ou le démonstratif apparaît uniquement dans des contextes nominaux. Le comportement du superlatif dans ces trois dernières langues va dans le sens de l'hypothèse de Matushansky (2008), alors qu'en français, en néerlandais et en roumain, il plaide plutôt en faveur de l'hypothèse de Krasikova (2012), selon laquelle l'article n'est pas forcément un déterminant, mais peut aussi fonctionner comme morphème du superlatif indiquant l'unicité du haut degré.

L'hypothèse de Krasikova (2012) explique pourquoi dans certaines langues, l'article peut ou doit être absent avec le superlatif dans certains cas. Ainsi, en espagnol ou en italien, où l'article ne fait pas partie du marquage du superlatif mais est un déterminant, l'article n'est pas répété devant l'adjectif postposé au nom, contrairement à ce qui est le cas en français (cf. *le livre le plus intéressant* vs esp. *el libro más interesante*, it. *il libro più interessante*). Une autre manifestation du statut particulier de l'article – morphème du superlatif plutôt que déterminant – est que dans certaines langues l'article peut dans certains

cas ne pas s'accorder avec l'adjectif (cf. *Marie est le plus heureuse quand elle travaille dans son jardin*).

Chacune des études réunies dans ce volume approfondit une ou plusieurs des problématiques évoquées ci-dessus à partir d'une ou de plusieurs langues. Carmen Dobrovie-Sorin se concentre sur l'opposition entre les superlatifs qualitatifs et quantitatifs. Comme noté *supra*, les superlatifs quantitatifs ne peuvent donner lieu qu'à des lectures relatives (*Jean a lu le plus de livres* [par rapport à ses amis]), contrairement aux superlatifs qualitatifs qui sont ambigus entre une lecture absolue et relative (cf. *Jean a lu le meilleur livre* [parmi tous les livres ou par rapport à ses amis]). Se basant sur les données de plusieurs langues romanes et germaniques, Dobrovie-Sorin montre, *contra* Heim (1999), que les superlatifs qualitatifs relatifs et les superlatifs quantitatifs doivent être analysés différemment. Elle propose d'analyser les superlatifs qualitatifs – absolus et relatifs – comme des DPs définis. Dans la lecture absolue, l'article se trouvant dans la tête D° est interprété comme un véritable défini, alors que dans la lecture relative il est interprété comme un existentiel. Dans ce dernier cas, l'interprétation d'unicité est calculée au niveau de la phrase parce que l'article est monté, avec l'adjectif au superlatif, dans le spécifieur de DP. En revanche, les superlatifs quantitatifs sont indéfinis à l'origine, ce qui explique pourquoi ils apparaissent sans article dans certaines langues. Dans les langues où l'article est présent, *le plus* doit être analysé comme un constituant complexe se trouvant dans le spécifieur du syntagme de mesure. L'article n'est alors pas un existentiel et ne requiert pas l'unicité.

Marleen Van Peteghem et Véronique Lagae, quant à elles, s'intéressent aux attributs superlatifs en français et en néerlandais et examinent dans quel cas l'article défini peut ne pas s'accorder avec le nom tête du sujet. Leur étude de corpus montre qu'en français, ce non-accord est plutôt rare, car il est limité aux superlatifs modaux et aux superlatifs à lecture relative. En outre, l'usage tend à éviter les discordances audibles de genre/nombre résultant du non-accord. Par contre, en néerlandais le non-accord prédomine et apparaît avec un adjectif non fléchi, ce qui montre que l'attribut n'a pas de tête nominale. Dans le cas de figure plus rare où l'article s'accorde, un nom est toujours ellipsé et l'adjectif est fléchi. Les auteures mettent l'existence des deux structures en rapport avec les différents types de

phrases attributives : avec l'article non accordé l'attribut est adjectival et donc prédicatif, alors qu'avec l'article accordé, il est nominal et donne lieu aux différentes interprétations des attributs nominaux (identificationnelle, spécificationnelle).

L'étude de Peter Hallman se base sur des données de l'arabe syrien et porte sur la relation entre définitude morphologique et sémantique dans les superlatifs. L'auteur soutient que, contrairement à ce que suggèrent des études précédentes, qui affirment que les superlatifs absolus sont sémantiquement définis et les superlatifs relatifs sémantiquement indéfinis, les superlatifs ne sont jamais sémantiquement définis. Son étude vise surtout à expliquer pourquoi l'article défini est présent. L'auteur montre qu'en arabe syrien les DP sont morphologiquement définis quand le superlatif apparaît dans sa position post-nominale canonique, mais morphologiquement indéfinis lorsque l'adjectif superlatif ou le morphème superlatif *aktar* « plus » apparaît dans une position périphérique à gauche dans le DP, position où la portée du morphème du superlatif correspond à celle qu'il a au niveau de la Forme Logique. Il en conclut que l'article défini en arabe syrien sert à marquer la portée du morphème du superlatif dans la Forme Logique, mais qu'il est absent lorsque le morphème lui-même apparaît dans une position supérieure. Cette généralisation s'applique également à l'anglais, où les superlatifs ne sont jamais déplacés dans la structure de surface, si bien que les DP superlatifs sont toujours morphologiquement définis.

La contribution de Vassil Mostrov est consacrée à l'expression de la définitude avec le superlatif en bulgare. L'auteur montre que, dans cette langue, l'article défini n'apparaît qu'en présence d'une projection nominale, ce qui est dû au caractère enclitique de l'article en bulgare, qui ne peut se combiner qu'avec les noms et les adjectifs. Néanmoins, il peut avoir les deux statuts distingués par Krasikova (2012) : tête d'un DP et tête d'un DegP (*degree phrase*). Le superlatif donne en effet lieu à une lecture relative aussi bien qu'absolue, l'article défini étant obligatoire dans la lecture absolue, et facultatif dans la lecture relative. Les deux lectures sont également disponibles en position prédicative, mais seuls les AP alternant avec des projections nominales, à article défini, permettent la lecture absolue.

Bujar Rushiti et Carmen Dobrovie-Sorin montrent que l'albanais est similaire aux langues romanes dans la mesure où le superlatif

s'exprime à l'aide de l'adverbe comparatif *mě* «plus», qui apparaît forcément en co-occurrence avec un article défini enclitique attaché au premier élément lexical du syntagme. L'article apparaît non seulement avec les DP, mais également avec les adverbes. En outre les superlatifs quantitatifs, qui sont forcément relatifs, contiennent également un article défini. Les auteurs soutiennent que dans les superlatifs adnominaux l'article défini ne fait pas partie de la construction superlative, mais fonctionne comme déterminant du DP. Par contre, dans le cas des superlatifs adverbiaux, l'article défini fait partie du marquage du superlatif, comme c'est le cas également en roumain et en français.

Enfin, l'étude présentée par Jan Dvořák porte sur une langue sans article, à savoir le tchèque. L'auteur s'intéresse aux facteurs qui favorisent l'emploi du démonstratif *TEN* avec le superlatif des adjectifs en recourant à un corpus de langue parlée informelle. Cette étude montre qu'en tchèque parlé informel le démonstratif *TEN* tend à se grammaticaliser comme article défini. Le superlatif de l'adjectif est l'un de ses contextes d'apparition de prédilection, l'utilisation du démonstratif étant favorisée par deux facteurs: d'une part par l'ellipse du nom, ce qui montre que le démonstratif sert surtout de nominalisateur du syntagme, d'autre part par des facteurs pragmatiques, si bien qu'il exprime l'attitude du locuteur par rapport au dénoté ou au référent de ce SN.

Bibliographie

- HEIM I. (1999), *Notes on superlatives*, Unpublished draft, Cambridge, MIT, <<http://semantics.uchicago.edu/kennedy/classes/w11/comparatives/docs/heim-superlatives.pdf>>.
- KRASIKOVA S. (2012), Definiteness in superlatives, in Aloni M., Kimmelman V., Roelofsen F., Sassoon G.W., Schulz K. & Westera M. (eds), *Logic, language and meaning*, Heidelberg, Springer, 411-420.
- LOCCIONI N. (2018), *Getting "the most" out of Romance*, PhD, UCLA.
- MATUSHANSKY O. (2008), On the attributive nature of superlatives, *Syntax* 11: 1, 26-90.
- SZABOLCSI A. (1986), Comparative superlatives, *MIT Working Papers in Linguistics* 8, 245-265.

VAN PETEGHEM M. (2021), Comparatives and superlatives in the Romance languages, in Loporcaro M., Gardani F., Cabredo Hofherr P., Claes J., Dufter A., Maiden M. & Rainer F. (eds), *Oxford Research Encyclopedia of Linguistics*, Oxford University Press, <<https://doi.org/10.1093/acrefore/9780199384655.013.668>>.